

Présentation de la réforme de l'accès en Master



Cadre général – Système L-M-D

Licence

3 ans

Passage sur validation de l'année précédente

Master

2 ans

Passage sur validation de la première année

Doctorat

Dans le système L-M-D,

le M1 (ancienne maîtrise) n'a plus de valeur propre :

- **SEUL le Master (en deux ans) compte.**

⇒ Nécessité de se placer dans cette perspective

⇒ Importance des différentes Mentions de Master

LOI n° 2016-1828 du 23 décembre 2016 portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système Licence-Master-Doctorat

- Art. L. 612-6.-Les formations du **deuxième cycle (Masters)** sont ouvertes aux titulaires des diplômes sanctionnant les études du premier cycle (Licences) ...
« Les établissements peuvent fixer des **capacités d'accueil** pour l'accès à la première année du deuxième cycle. **L'admission est alors subordonnée** au succès à un concours ou **à l'examen du dossier du candidat.**

« Cependant, s'ils en font la demande, **les titulaires du diplôme national de licence sanctionnant des études du premier cycle qui ne sont pas admis en première année (d'un Master) de leur choix ... se voient proposer l'inscription dans (un Master) en tenant compte de leur projet professionnel et de l'établissement dans lequel ils ont obtenu leur licence, ...**

i.e.

Droit à la poursuite d'études

Devenir des étudiants :

=> Aucun étudiant ayant validé sa licence 3 ne doit rester sans proposition émanant *in fine* du rectorat

« Art. L. 612-6-1.-**L'accès en deuxième année (...) de master est de droit** pour les étudiants qui ont validé la première année de cette formation.

« Un décret ... peut **fixer la liste des formations** du deuxième cycle conduisant au diplôme national de master pour lesquelles **l'accès à la première année est ouvert à tout titulaire d'un diplôme du premier cycle** et pour lesquelles **l'admission à poursuivre cette formation en deuxième année peut dépendre des capacités d'accueil** des établissements et, éventuellement, être subordonnée au succès à un concours ou à l'examen du dossier du candidat. »

...

Débats à l'AN 19 décembre 2016 Mme Sandrine Doucet, *rapporteuse*

...Précisons qu'un **aménagement est introduit pour les formations du droit** et de la psychologie, dont les concours ou les métiers réglementés reposent encore sur des sorties à bac + 4. Cependant, **cette exception est transitoire**, et une vaste concertation est d'ores et déjà engagée pour garantir rapidement leur retour vers le droit commun. .../...

⇒ **Systeme dérogatoire provisoire pour le Droit**

⇒ Risque non négligeable que le décret annuel ne soit pas pris ; que la doctrine du ministère change...

⇒ Perte de justification de la dérogation si accès aux CRFPA après Master (voté CNB 16/17 nov. 2018)

« l'inscription dans une école d'avocats et l'accès à la profession sont subordonnés à l'obtention du diplôme national de master en droit, ou de diplômes reconnus comme équivalents par arrêté du garde des Sceaux et du ministre en charge de l'Enseignement supérieur après avis du Conseil national des barreaux »

=> Nécessité d'anticiper sur le travail administratif de l'évolution de l'accès en M1

⇒ 2019 : Année de mise en œuvre des nouvelles maquettes, *i.e.* année clef pour initier un changement de cette nature.

A Paris 1, depuis 2017, **tous les Masters sont passés à la sélection en M1** sauf ceux de l'EDS.

En France de plus en plus d'Universités ont renoncé à la dérogation pour leurs Facultés de Droit.

Nécessité de Sécurisation du parcours des étudiants de Master

Nécessité de favoriser la réalisation de **césures** internationales ou professionnelles entre le M1 et le M2

Positionnement dans l'environnement professionnel en lien avec les nouvelles maquettes

=>Effet sur la lisibilité et la cohérence des Mentions et des parcours

=>Effet sur les stages

Accueil des titulaires d'une Licence de l'EDS

- Nombre de places en 1^{ère} Année de Master environ 870 : toujours supérieur au nombre de places de L3.
- Accompagnement dans l'orientation :
 - A l'EDS la **journée des Masters** sera anticipée (fin janvier 2019)
 - Présentation des matières non encore enseignées en Licence.

Procédure

à l'EDS

(procédure nationale)

Dossier de candidature

- Les pièces attendues seront **harmonisées** pour l'ensemble des formations
- Seules les pièces demandées seront examinées

Le dossier complet est examiné

Tous les éléments sont pris en compte ;

L'Université d'origine sera considérée

i.e. les Commissions connaissent les différentes pratiques (notamment celles de l'EDS) en termes d'exigences et de notation et en tiennent compte

Pièces - indicatives

- Relevés de notes L1-L2-L3
- Lettre de motivation dactylographiée
- Le cas échéant attestation de niveau de langue

Curriculum Vitae

(tous les éléments mentionnés doivent pouvoir être justifiés)

- Les **expériences diverses** doivent être mentionnées, engagements associatifs, sportifs, culturels, syndicaux etc.
- Les **stages passés** doivent être mentionnés, ainsi que les **stages programmés** pour l'été de L3 si l'accord avec le maître de stage a été obtenu et peut être attesté

Nombre de candidatures possible au sein de l'EDS

Pour toute l'EDS, le nombre maximal de candidatures sera de **QUATRE**.

Mais : Possibilité que chaque Commission propose à un étudiant un Master auquel il n'a pas candidaté

Modalités d'appréciation

- Commission d'examen => Jury souverain pour apprécier le dossier
- Attentes disciplinaires => variables en fonction des mentions : Chacune peut avoir ses propres critères *i.e.* importance de la journée des Masters.

Réponses : Admis – Liste d'attente - Refusé

Calendrier de mise en oeuvre

Novembre -
Décembre -Janvier
**Information
orientation**

**Conférences de
présentation des matières
nouvelles en Master**

31 mai au 11
juin
**Candidatures
(procédure
e.candidat)**

A partir de fin juin
Résultats

Inscriptions
Administratives
avant **25 juillet**

Devenir des étudiants non
retenus à l'EDS

Plateforme recensant l'offre de formation des masters en France

- **Réponse positive dans une autre Université** (nécessité d'une pluralité de candidatures)–
Trouvermonmaster.gouv.fr
- Poursuite d'études juridiques sous d'autres formes :
Ex. CAVEJ (travail important sur le **Master à distance** compatible avec une pratique professionnelle); filières délocalisées
- **Réorientation disciplinaire** (autres filières de Master...)
- Mise en œuvre du **droit à la poursuite d'études** :
Saisine du Recteur

Mise en œuvre du droit à la poursuite d'études : Saisine du Rectorat si 3 refus => au moins trois propositions par le rectorat

Le portail national des masters
| Consulter toute l'offre | En savoir plus | Questions fréquentes | Je suis accompagné-e

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Dès la licence, je suis accompagné-e par les services d'orientation de mon établissement. Si je n'ai pas de place en master suite à mes candidatures, je suis accompagné-e par mon rectorat qui me fait trois propositions de poursuite d'études

Quand saisir mon rectorat ?

Pour savoir si vous pouvez saisir votre rectorat, merci de répondre aux questions ci-après. Si votre demande d'accompagnement ne correspond pas aux critères définis, elle ne pourra pas être prise en compte.

J'ai obtenu ma licence en 2016 ou plus tard. Oui Non

J'ai effectué au moins deux candidatures pour une admission en première année de master à la rentrée 2018. Oui Non

Je déclare n'avoir reçu aucune réponse positive à mes candidatures en master. Oui Non

Cas 1 : J'ai reçu mon dernier refus de candidature Oui Non

Se connecter

Adresse email

Mot de passe

[Mot de passe oublié ?](#)

Si vous avez une question lors de la phase de saisine dont la réponse n'apparaît pas dans la rubrique « Questions fréquentes », vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante :

Taper ici pour rechercher

15:46 15/11/2018

Situation des étudiants admis en Master à l'EDS

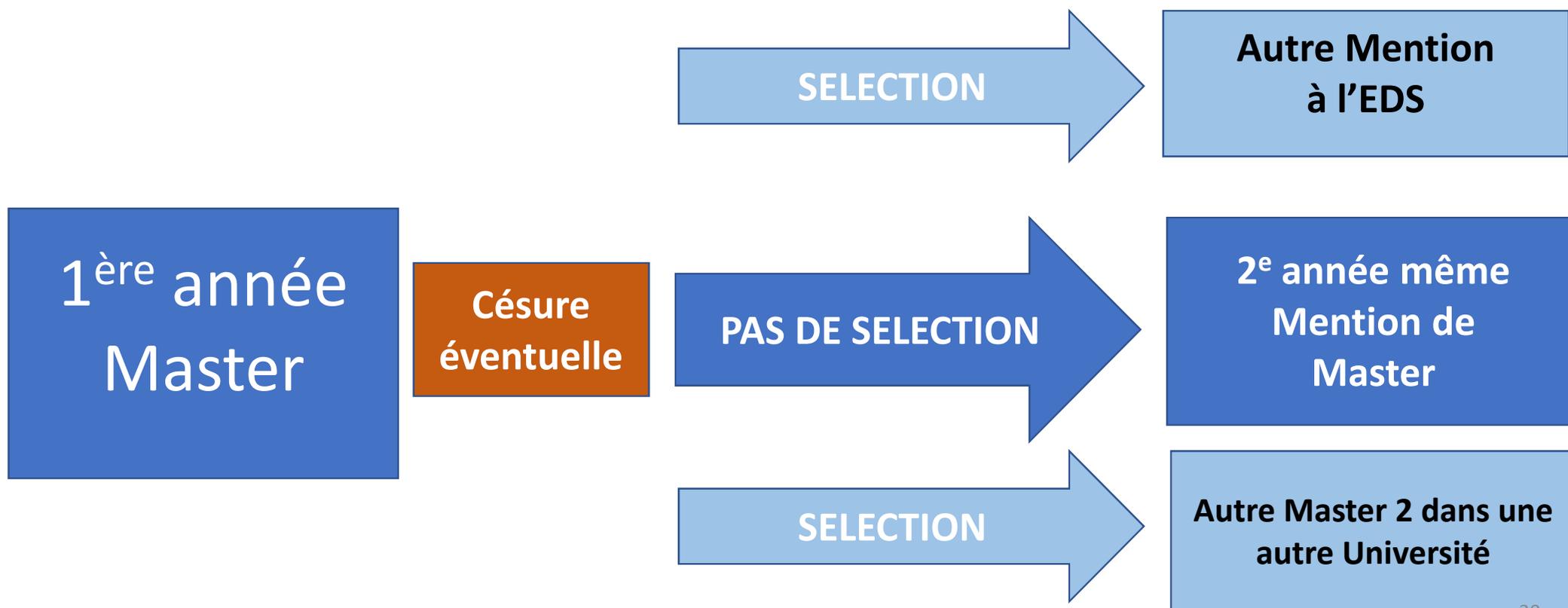
Si réponse positive à une candidature en M1

- **Quelques jours** pour confirmer
- Au-delà : **Annulation** de la candidature pour permettre de remonter la liste d'attente

Changement de paradigme pour les étudiants de Master

- Possibilité d'une approche plus professionnelle
- Cohérence de l'engagement en Master – césure -
- Possibilité, le cas échéant, de prévoir des mémoires préparés sur deux ans
- **Sécurisation des parcours**

A la fin de la première année de Master



Situation des Mentions de Master « Pluri-parcours » (de 2 à 7 selon les cas)

1^{ère} année
Master

Césure
éventuelle

PAS DE
SELECTION

2^{ème} année même
Mention de Master

Orientation entre les
différents parcours,
en fonction des
vœux et du dossier
de l'étudiant

Préservation de l'ouverture des Masters

- Possibilité de **changer de mention** entre 1^{ère} et 2^{ème} année
- Possibilité d'accueillir en 2^e année des **étudiants d'autres Universités** (françaises ou étrangères)

⇒ **Accès ou changement sur examen des dossiers**

Cas particulier des mobilités ERASMUS

Si **accord obtenu** pendant l'année de L3 pour une mobilité sortante en Master (très appréciée dans certaines mentions)

⇒ L'indiquer dans le dossier

⇒ Effectivité de la mobilité subordonnée à l'obtention de la L3 et à l'inscription en M1

⇒ Réalisation de la mobilité dans les conditions de l'accord

Cas particulier des césures en cours

- Etudiants autorisés à faire une césure entre la L3 et le M1 en 2018-2019 :
- Autorisés à s'inscrire dans la mention de Master où ils ont été acceptés avant leur césure en 2019-2020
- Soumis au même régime que les redoublants pour l'accès à la deuxième année de Master : examen du dossier

Présentation des Mentions de Master préparées à l'EDS :

(21 mentions / 53 parcours en 2^e année)

Structure de l'offre de formation

Les **Mentions de Master** correspondent à une **nomenclature nationale**

Elles recouvrent les **deux années de Master**

Contenu souvent assez proche en M1 au sein d'un même département

Une Mention peut dès la première année être **divisée en parcours** (ex. Numérique, International...)

Une Mention peut être **mono** ou **pluri-parcours** en 2^e année

Les **Parcours**, en 2^e année correspondent aux **anciens M2** ou à de nouvelles formations créées pour le prochain contrat

MENTIONS DE MASTER GERÉES PAR LE DÉPARTEMENT DE DROIT PRIVÉ

Justice,
procès et
procédures

Droit des
Affaires

Droit Privé

Droit pénal et
sciences
criminelles

Droit Social

Droit
Notarial

Droit de
l'Entreprise

Droit de la
Propriété
Intellectuelle

Droit
Bancaire et
Financier

Droit du
numérique –
(parcours privé)

Administration et
liquidation
d'entreprises en
difficulté

Mention Droit Privé

M1 Droit Privé : 100 pl

M2

M2

Personnes
et famille

Droit Privé
Général

Droit du
patrimoine
approfondi

Assurance

Contrat et
responsabilité

Mention Droit des Affaires

M1 Droit des Affaires : 120 pl
(parcours général, parcours HEC)

M2

M2

Droit des affaires et fiscalité

Droit des affaires

Opérations et fiscalité internationale des sociétés

Concurrence distribution et consommation

Contrats et conflits

Mention Droit bancaire et financier

M1 Droit bancaire et financier : 20 pl

M2

Droit bancaire et
financier

Droit financier

Mention Droit pénal et sciences criminelles

M1 Droit pénal et sciences criminelles : 25 pl.

M2

Droit pénal
fondamental

Droit pénal
international et des
affaires

Mention Justice, procès et procédures

M1 Justice, procès et procédures : 35 pl.

M2

Système de justice
et droit du procès

Contentieux des
affaires

Mention Droit social

M1 Droit social : 70 pl

M2

M2

Droit social

Juriste de droit social

Droit de la protection sociale d'entreprise

Mention Propriété intellectuelle

M1 Propriété intellectuelle : 40 pl.
(parcours général et parcours histoire de l'art)

M2

M2

Propriété industrielle
et artistique

Droit économie et
gestion de
l'audiovisuel

Marché de l'art

Mention Droit de l'entreprise

M1 Droit de l'entreprise : 15 pl

M2

Droit et fiscalité de
l'entreprise

Mention Administration et liquidation d'entreprises en difficulté

M1 Administration et liquidation d'entreprises en difficulté :
15 pl

M2

Administration et
liquidation
d'entreprises en
difficulté

Mention Droit Notarial

M1 Droit Notarial : 15 pl.

M2

Droit Notarial

Mention Droit du numérique

M1 Droit du numérique

Parcours Droit Public : 15 pl

M2

Droit des données
administrations
numériques et des
gouvernements
ouverts

M1 Droit du numérique

Parcours Droit Privé : 25 pl

M2

Droit de la
création et
numérique

Droit du
commerce
électronique et
de l'économie
numérique

MENTIONS DE MASTER GERÉES PAR LE DÉPARTEMENT DE DROIT PUBLIC

Droit public

Droit fiscal

Droit du
numérique

Droit public
des affaires

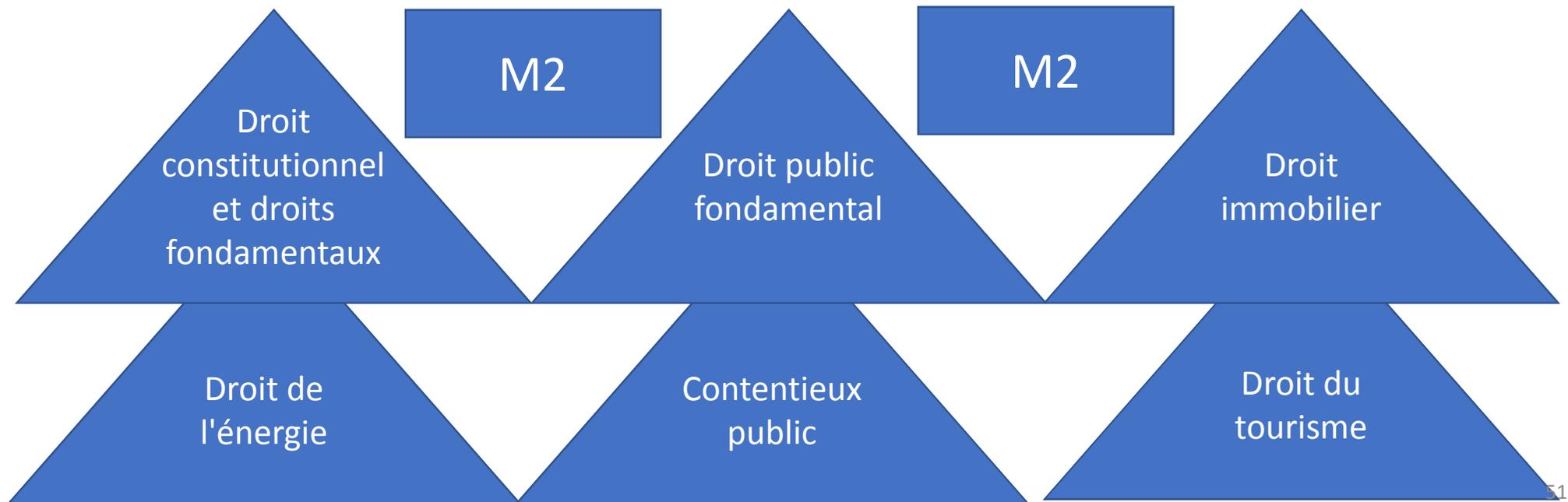
Droit de
l'environnement
et de l'urbanisme

Finances
publiques

Droit de la
santé

Mention Droit public

M1 Droit public général : 80 pl.



Mention Finances Publiques

M1 Droit des Finances Publiques 20 pl.

M2

Droit & gestion
financière des
collectivités
publiques

Droit des finances
publiques

Mention Droit du numérique

M1 Droit du numérique

Parcours Droit Public : 15 pl

M2

Droit des données
administrations
numériques et des
gouvernements
ouverts

M1 Droit du numérique

Parcours Droit Privé : 25 pl

M2

Droit de la
création et
numérique

Droit du
commerce
électronique et
de l'économie
numérique

Mention Droit public des affaires

M1 Droit public des affaires : 15 pl.

M2

Droit public des
affaires

Mention Droit fiscal

M1 Droit fiscal : 25 pl

M2

Droit Fiscal

Mention Droit de l'environnement et de l'urbanisme

M1 Droit de l'environnement : 20 pl.

M2

Droit de
l'environnement

Développement Durable,
Management
Environnemental et
Géomatique (8pl. Juristes)

Mention Droit de la santé

M1 Droit de la santé : 20 pl

M2

Droit de la Sécurité
Sanitaire
Alimentaire et
Environnementale

Risques
médicaux et
responsabilité

MENTIONS DE MASTER GERÉES PAR LE DÉPARTEMENT DE DROIT INTERNATIONAL EUROPÉEN ET COMPARÉ

Droit européen

Droit
international
(général ou affaires)

Droit français –
Droits
étrangers

Droit comparé

Mention Droit Européen

M1 Droit européen : 40 pl.
M1 Droit international et européen des affaires (Bucarest) : 50 pl.

Droit économique de
l'Union Européenne

Droit de l'agriculture et
des filières agro-
alimentaires

M2

Droit de l'homme et
Union européenne

Droit et gouvernance des
affaires internationales et
européennes (Bucarest)

Mention Droit français- droits étrangers

M1 Droit Français Droit Allemand

M1 Droit Français Droit Américain

M1 Droit Français Droit Anglais

M1 Droit Français Droit Italien

M1 Droit Français Droit Espagnol

M2
Juriste
international

Mention Droit international

M1 Droit international des affaires : 75 pl

M1 Droit international général : 75 pl

M2

M2

Global Business
Law and
Governance

Droit Int. privé et
du commerce
international

Droit int. et
organisations
internationales

Droit
international
économique

Droit anglais et
nord-américain
des affaires

Arbitrage et droit
du commerce
international

Administration
internationale

Mention Droit Comparé

M1 Droit comparé : 15 pl
(Un an à l'étranger dans le cadre
d'un partenariat)

Dates
d'inscription
!!!

Histoire de la
pensée juridique
moderne

Droits africains

M2

Droit comparé



UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON SORBONNE

ÉCOLE DE DROIT
DE LA SORBONNE